

**POINT DE VUE DU GROUPE MAMAN SUR
LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DES SAGES-FEMMES**

Laval, le 5 mai 2007 – Après 10 ans d'activités militantes et de sensibilisation les usagères des services de sages-femmes, regroupées au sein du Groupe MAMAN, sont préoccupées par divers enjeux liés au développement de cette pratique. **Le Groupe rend public aujourd'hui un document faisant état de son point de vue et de ses préoccupations.** Ce document est disponible sur leur site Internet www.groupepaman.org.

Au Québec, la pratique des sages-femmes dans sa forme légale est encore jeune et ne dénombre que bien peu de professionnelles, ce qui rend la pratique fragile, d'autant plus qu'elle s'inscrit à contre courant d'une culture dominante puissante. Il est essentiel de surveiller avec grande vigilance les moyens mis en œuvre pour développer cette pratique.

Pour le Groupe MAMAN, **le développement de la pratique des sages-femmes doit se poursuivre d'une façon qui privilégie la promotion et la protection du caractère foncièrement naturel des processus physiologiques liés à la grossesse, l'accouchement et l'allaitement.**

Le choix du lieu de naissance, quel qu'il soit, revient aux parents. Le Groupe MAMAN considère cependant que, pour protéger et promouvoir l'accouchement naturel, le développement de la pratique des sages-femmes doit favoriser le domicile et ne pas encourager l'hôpital pour les accouchements normaux. **L'accouchement à domicile doit demeurer un phare qui guide le développement de la pratique des sages-femmes.**

Concernant les maisons de naissance : **dans la mesure où les parents sont impliqués au premier plan** dans l'orientation, l'organisation et l'évaluation des services et des activités, et qu'ils sont soutenus par les administrateurs et les équipes de sages-femmes dans l'exercice de leur rôle complémentaire indispensable, **le Groupe MAMAN est favorable à l'implantation de maisons de naissance** et appuie les démarches citoyennes en ce sens. Des mesures soutenues doivent être déployées pour que les femmes se sentent à l'aise d'investir les lieux et d'y faire leur territoire.

Le Groupe MAMAN considère que l'accouchement normal doit sortir de l'hôpital. Idéalement, les sages-femmes ne devraient y travailler que pour accompagner la cliente dont la condition nécessite une attention médicale.

Par ailleurs, l'intégration des sages-femmes dans le système de soins québécois a entraîné la mise en place d'une formation universitaire, la création d'un ordre professionnel et l'adoption d'une loi et de règlements encadrant la pratique. Toutes les décisions qui ont dû être prises en cours de route ont impliqué une foule d'acteurs, outre les groupes directement concernés, soit des acteurs puissants (dont le lobby médical) et le monde politique avec ses décideurs. **Le Groupe MAMAN considère que les conditions optimales n'ont pas toutes été réunies pour mettre en place une pratique respectant parfaitement les objectifs initiaux.** Dans son document rendu public aujourd'hui, le Groupe MAMAN fait état des écarts constatés entre la pratique actuelle et la pratique selon la vision originelle des premières militantes.

Le Groupe MAMAN participera à un point de presse samedi le 5 mai à 16h au Parc Laurier à l'Assomption à l'angle des rues Archambault et Avenue du Parc. Info point de presse 450.834.8849.